

Espace de biodiversité !

Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

Mercredi 8 mars 2017



Avec la participation de

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement.





Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

PAROLE AUX PARTENAIRES DE L'AMI

Joël Baud-Grasset, président de la Fédération nationale des CAUE

Benoît Faucheux, président de la commission développement durable de Régions de France

Paul Delduc, directeur général de l'Aménagement, du logement et de la nature, ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

TABLE RONDE 1

**L'articulation des démarches
aux différentes échelles**



Table ronde 1 - L'articulation des démarches aux différentes échelles

- **Nouvelle-Aquitaine**

Yannick Coulaud, écologue CAUE 24, chef de projet ACE
Christophe Belot, Dreal Nouvelle-Aquitaine

- **Pays de la Loire**

Benoît Marie, directeur adjoint CAUE 85

- **Auvergne-Rhône-Alpes**

Florence Fombonne Rouvier, directrice CAUE 73
Luisa Alzate, chargée de mission eau et biodiversité Région AURA

- **Ile-de-France**

Clément Briandet, paysagiste CAUE 91
Jean-Marc Bernard, chargé de mission TVB DRIEE IDF

AMI

**Urcaue Nouvelle
Aquitaine**

Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale

**Je
Biodiv'haie,
Nous
Biodivons**



A l'origine

Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale

Une assistance à la prise en compte
du SRCE et des continuités
écologiques

Un besoin
Exprimé par les
acteurs locaux

Élaboration du
SRCE Aquitaine

Une
expérience
en
Midi-Pyrénées

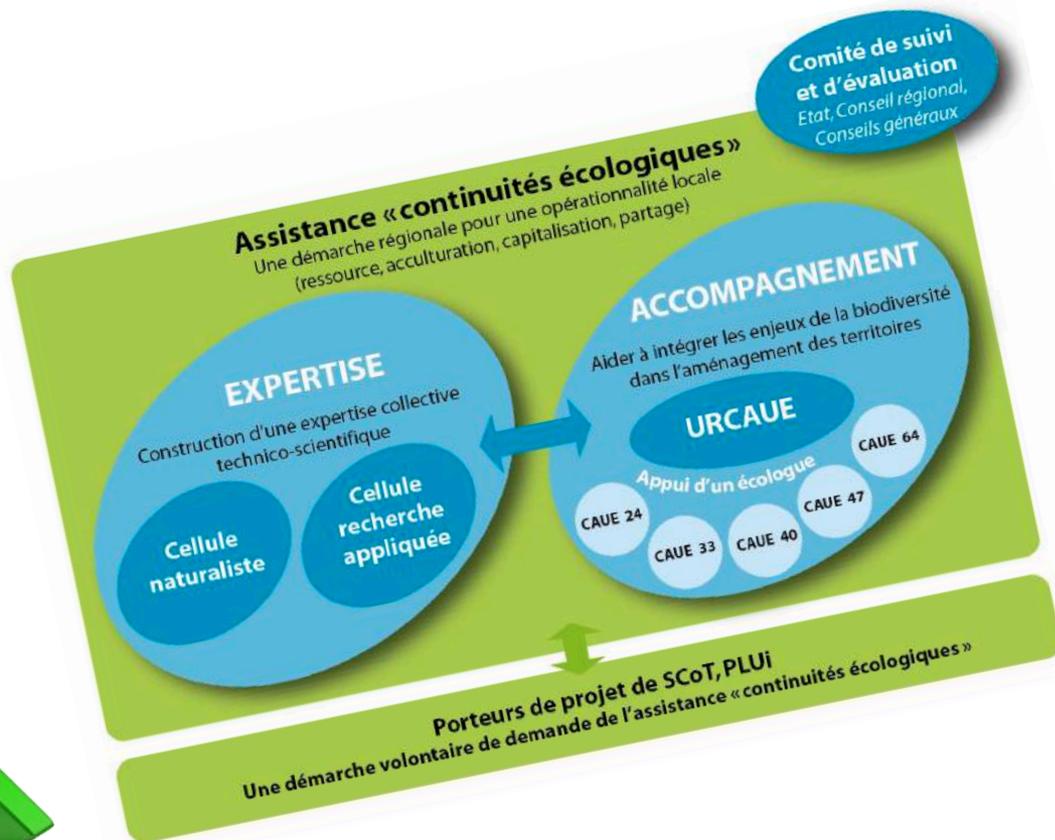
Une structure régionale avec des
compétences
**aménagement du territoire et
écologie :**
l'URCAUE

*Une action
du PAS avec
mise en
œuvre
anticipée*



ACE

Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale



MONTÉE EN COMPÉTENCES
des acteurs du territoire
pour une meilleure prise en compte
des **continuités écologiques**.

AMI

Urcaue Nouvelle
Aquitaine

Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale



Formation ACE

« Accompagner l'intégration
de la Trame Verte et Bleue
dans les projets de territoire »

Je biodiv'haie... Nous biodivons

Vers une vision partagée au service de la reconquête de
la biodiversité.

Construction d'une **approche multi-acteurs** afin de porter
une stratégie collective territoriale au service la TVB.

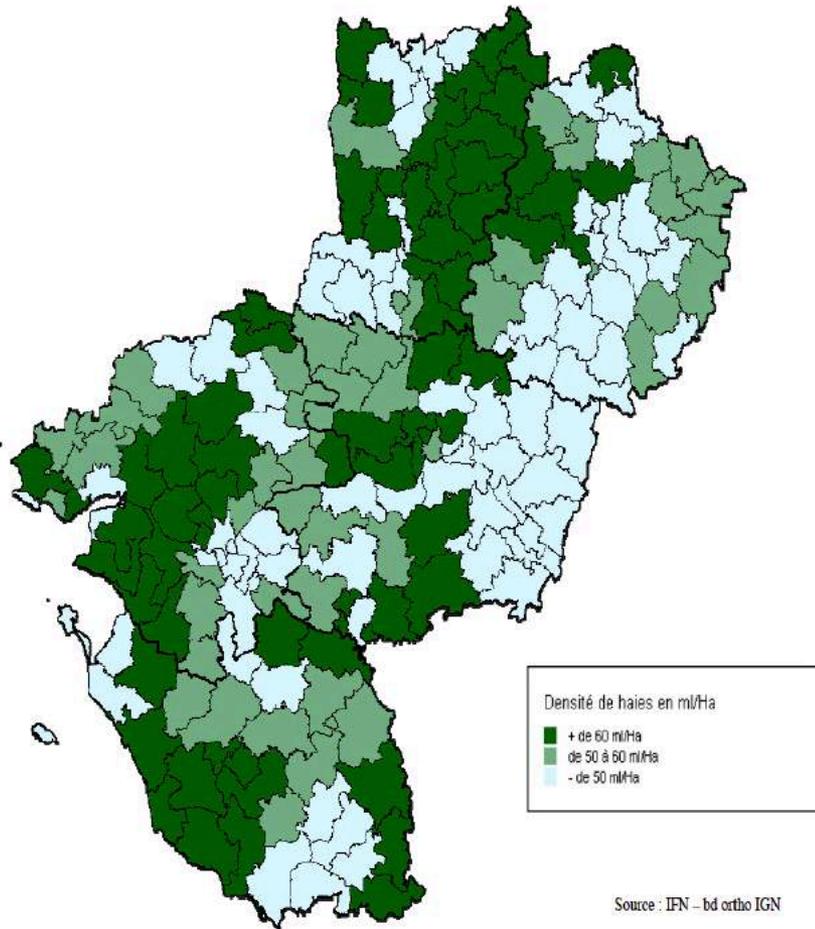


Pays de la Loire



Du repérage à la gestion du bocage du Perche

Densité de haies (ml/ha)



Trame pavillonnaire et bocage existant



Pays de la Loire



Du repérage à la gestion du bocage du Perche

Quelle gestion pour cette haie de plus en plus limitée à la strate des grands arbres ?



Le plessage



Pays de la Loire



Du repérage à la gestion du bocage du Perche



Espace de Biodiv' !

Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction
d'une stratégie territoriale

INTEGRER - DIFFUSER - VALORISER
Une démarche collaborative

8 mars 2017
Maison des Métallos - Paris

Luisa ALZATE - Chargée de mission EAU et BIODIVERSITE - Région ARA
Florence FOMBONNE ROUVIER - Directrice du CAUE de la Savoie



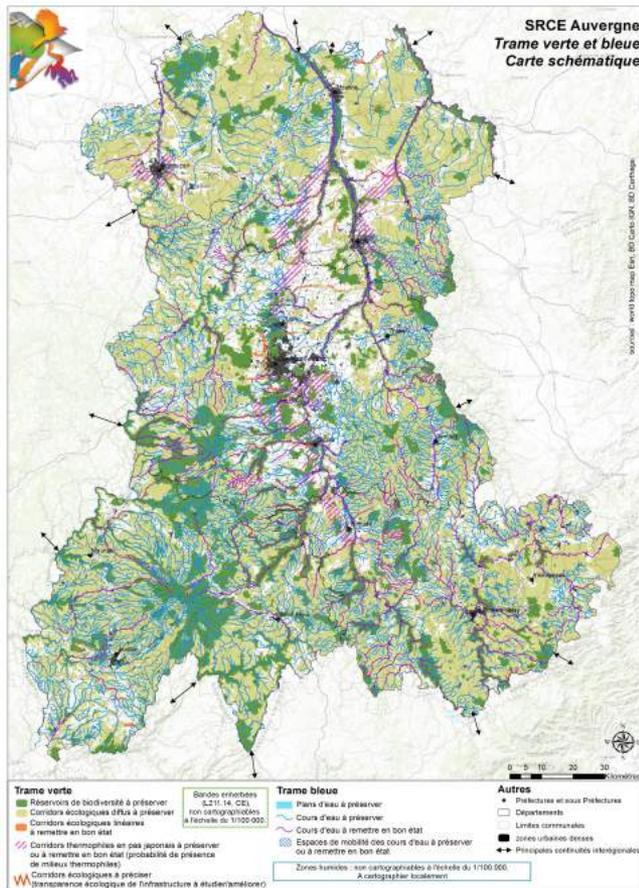
INTEGRER - DIFFUSER - VALORISER

Une démarche collaborative

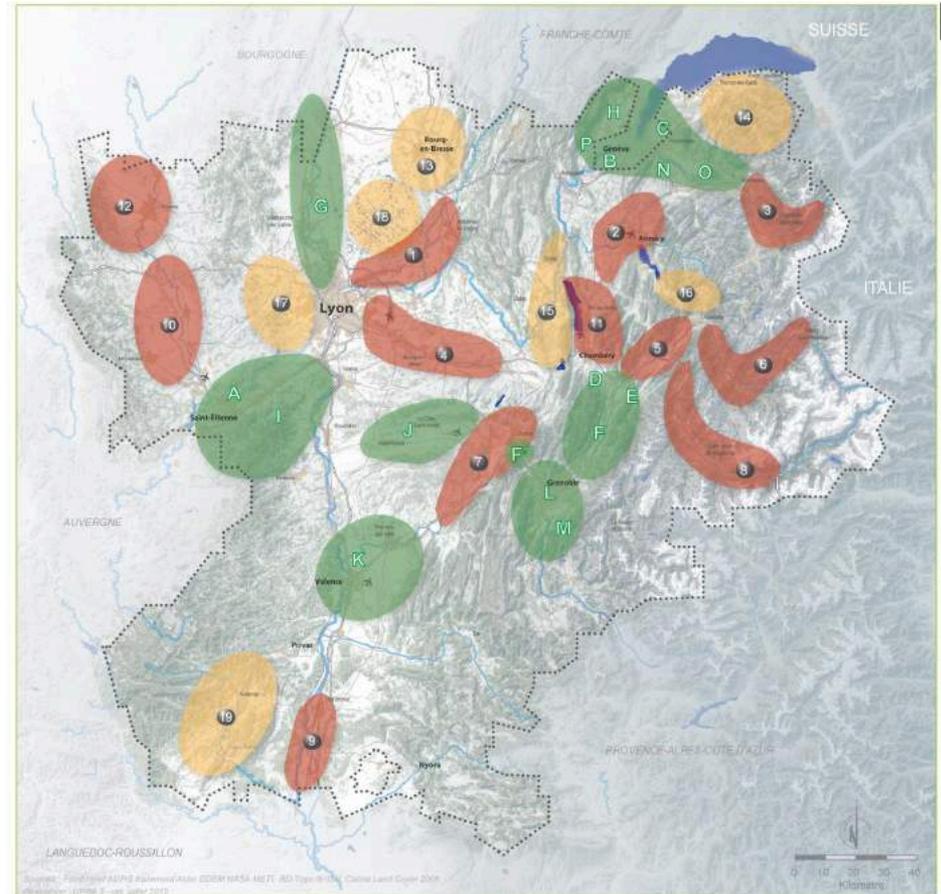
EMERGENCE DE L'ACTION

SRCE Auvergne adopté le 7 juillet 2015

SRCE Rhône-Alpes adopté le 19 juin 2014



Carte schématique de la trame verte et bleue – SRCE Auvergne



Secteurs prioritaires d'intervention du SRCE Rhône-Alpin - AURG 2013



INTEGRER - DIFFUSER - VALORISER

Une démarche collaborative

LES ENJEUX DE L'ACTION

L'action régionale Trame Verte et Bleue urbaine et périurbaine vise à **croiser les questions liées à la biodiversité avec les problématiques d'aménagement du territoire.**

En milieu urbain, il est important de savoir qu'elle y est la réalité de la biodiversité et son fonctionnement.

En milieu périurbain, il est important de s'attacher à ces espaces de transition et d'interface qui peuvent encore abriter un certain nombre d'espèces et de milieux qui risquent de disparaître.

Financée en 2015 par la Région RA et le FEDER, l'action régionale initiale Trame Verte et Bleue urbaine et péri urbaine **regroupe alors 19 partenaires (CAUE, LPO, FRAPNA, CBNA) autour de l'UR CAUE RA chef de file.**

Depuis l'UR CAUE ARA née de la fusion des UR CAUE Rhône-Alpes et Auvergne a élargi cette action régionale à l'Auvergne grâce à l'AMI TVB.

Dans ce cadre, il s'agit alors **d'identifier, de diffuser et de valoriser des actions menées sur les territoires Auvergnats** en les intégrant à la trame de l'action TVB régionale Rhône-Alpes par :

- 5 nouvelles fiches retour d'expérience qui enrichiront le guide référentiel,
- la valorisation de cette action TVB à l'échelle grande région lors d'un séminaire d'échanges,
- une formation des élus et des techniciens.

INTEGRER - DIFFUSER - VALORISER

Une démarche collaborative

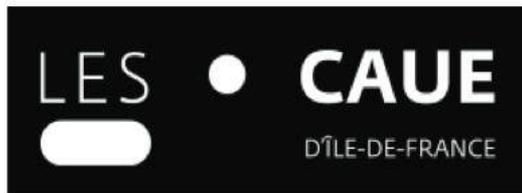
En Auvergne

En Rhône-Alpes



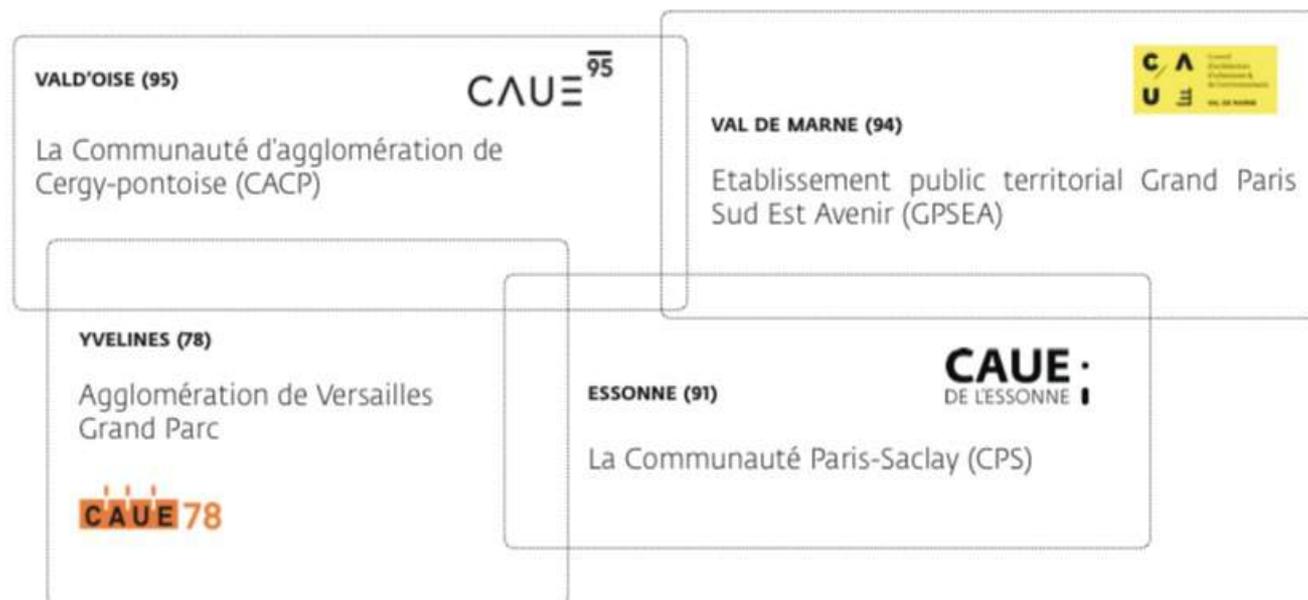
17 actions exemplaires pour des retours d'expérience en Auvergne-Rhône-Alpes

Arpenter - Expérimenter - Diffuser ... la Biodiversité +





4 CAUE - 4 EPCI = 12 ateliers-parcours



Une approche qui s'appuie sur le terrain

- Partir du terrain pour mettre le projet au cœur des stratégies territoriales
- Mobiliser les différentes échelles du territoire
- Diagnostic-ateliers en marchant, avec l'ensemble des partenaires
- Associer la recherche : des universités partenaires



- Diffuser au plus grand nombre les expériences avec S'PASS territoires



carnets numériques
cartographies partagées
vidéos
captation de paysages sonores
enquêtes photographiques

Carnet de territoire biodiversité +

Les carnets de territoire permettent de partager aux publics une connaissance des environnements géographique et historique, à l'échelle des territoires de scot ou d'epci et une compréhension des dynamiques d'aménagement.

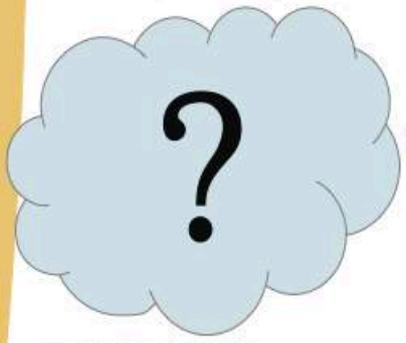
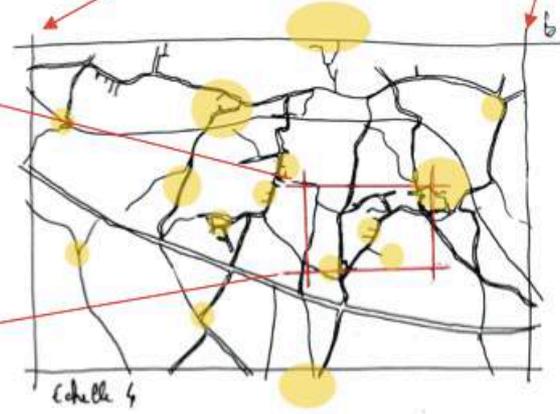
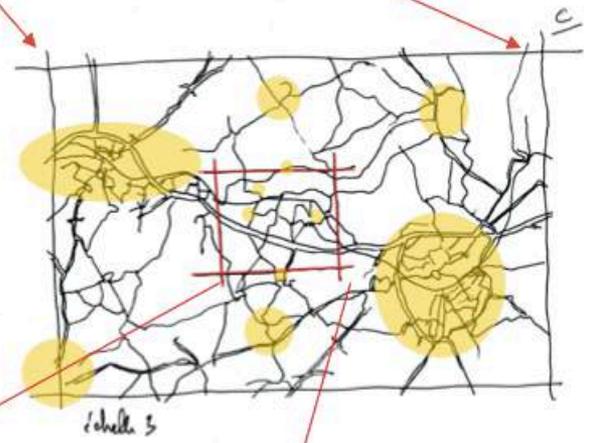
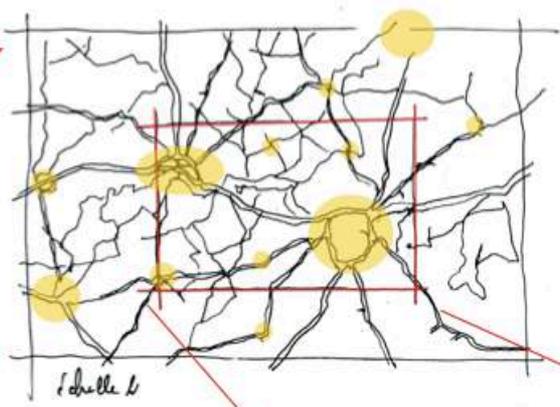
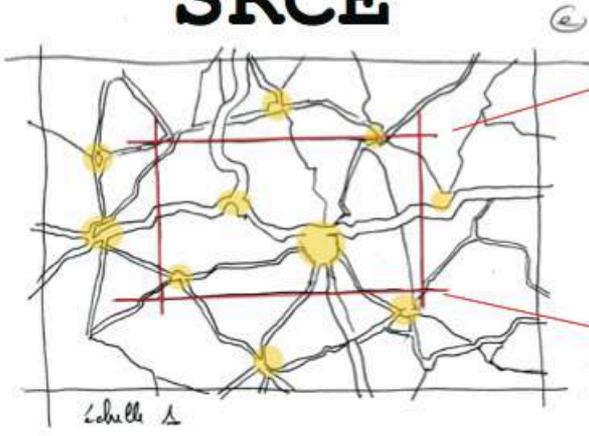
Exemple



Imbrication des échelles



SRCE



PRÉFÈ
DE LA RÉ
D'ÎLE-DE-FI



Merci de votre attention

www.drieed-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-d-ile-de-france-adopte-a1685.html

www.natureparif.fr/srce



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Table ronde 1 - L'articulation des démarches aux différentes échelles

- **Nouvelle-Aquitaine**

Yannick Coulaud, écologue CAUE 24, chef de projet ACE
Christophe Belot, Dreal Nouvelle-Aquitaine

- **Pays de la Loire**

Benoît Marie, directeur adjoint CAUE 85

- **Auvergne-Rhône-Alpes**

Florence Fombonne Rouvier, directrice CAUE 73
Luisa Alzate, chargée de mission eau et biodiversité Région AURA

- **Ile-de-France**

Clément Briandet, paysagiste CAUE 91
Jean-Marc Bernard, chargé de mission TVB DRIEE IDF

Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS !

QC

- 1- Biodiversité, TVB et aménagement de l'espace : quelles articulations entre les différentes échelles d'intervention ?
- 2 - Nouveau paysage institutionnel de la biodiversité : quels rôles et implications des différentes parties prenantes ?
- 3 - Aménagement, paysages, cadre de vie, de la planification et la conception à l'usage : vers une culture de la biodiversité
- 4 - Biodiversité et politiques spatiales : quels métiers et compétences mobiliser ?



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

TABLE RONDE 2

Nouvelles coopérations entre les acteurs du paysage, de l'urbanisme et de la biodiversité



Table ronde 2 - Nouvelles coopérations entre les acteurs du paysage, de l'urbanisme et de la biodiversité

- **Guadeloupe**

Claire Trépy, responsable opérations CAUE

Ferdy Louisy, président du Parc national de Guadeloupe

- **Centre-Val de Loire**

Nina Fenateu, paysagiste CAUE 41

- **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

René Guérin, co-directeur CAUE 84

Claude Holyst, directeur ARPE PACA

- **Occitanie**

Philippe Labaume, délégué régional URCAUE

Lucy Llinares, chargée de mission SRCE / PNR Dreal Occitanie

PAYSAGES DE GUADELOUPE ET BIODIVERSITE

Aménager et Ménager !



Claire TREPY, Responsable Opérations, CAUE de la Guadeloupe

Ferdy LOUISY, Président du Parc National de Guadeloupe,
Vice-Président de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), Maire de
Goyave (971)





Pourquoi ?

Poser les bases de la concertation relative à l'élaboration du schéma régional pour le patrimoine naturel et la biodiversité.

Comment ?

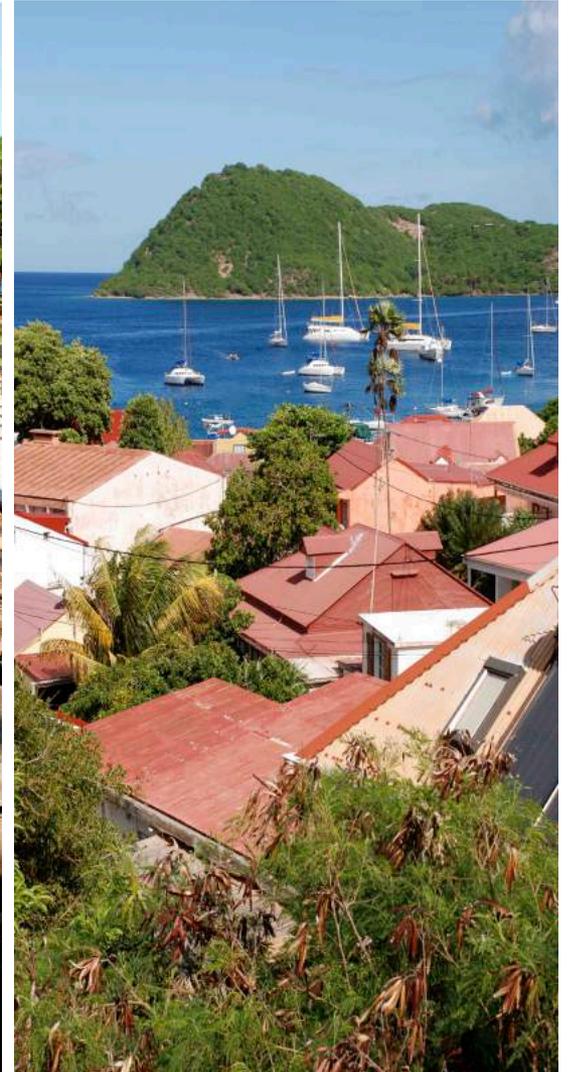
Des actions de sensibilisation, d'information et de formation à l'endroit des divers acteurs impliqués dans les logiques d'aménagement du territoire.

Avec qui ?



ICAFFeT

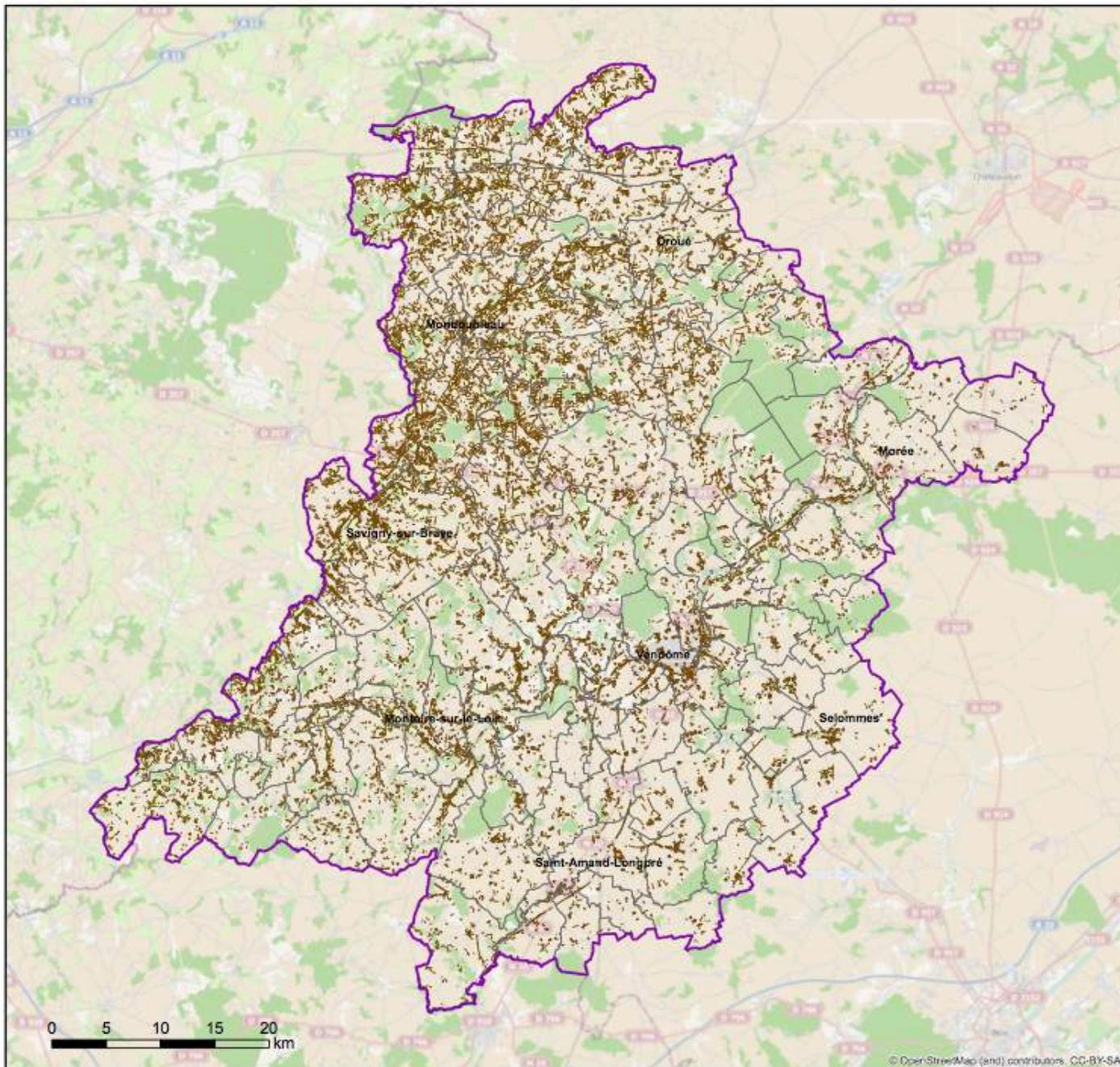
Informer Conseiller Accompagner Former Fédérer Territoire





Du repérage à la gestion du bocage, un exemple dans le Perche

CAUE 41 - DREAL Centre Val-de-Loire -
Maison Botanique de Boursay - Comité
départemental de protection de la nature et
de l'environnement - Pays Vendomois



Linéaire de haies

Limites administratives

-  Limite du Pays vendômois
-  Communes
-  Linéaire de haies

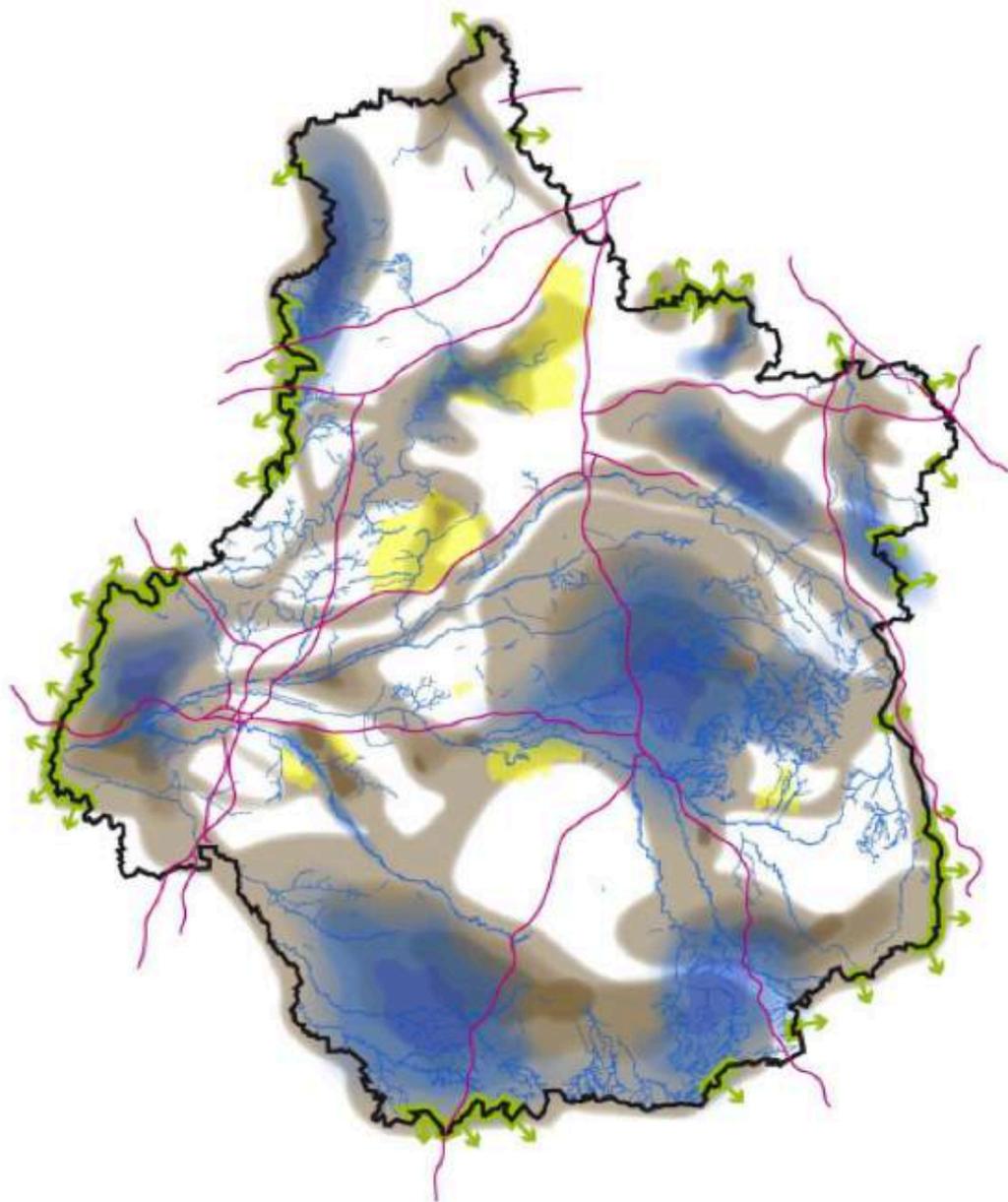
Sources : BD Topo 2011© IGN
 Observatoire de l'économie et des territoires
 de Loir-et-Cher

Conception : CDPNE - 17/10/2013









-  Éléments de la trame verte (réservoirs de biodiversité et corridors des sous-trames terrestres)
-  Éléments de la trame bleue (réservoirs de biodiversité et corridors de la sous-trame des milieux humides)
-  Éléments de la sous-trame des espaces cultivés
-  Réseau hydrographique inscrit au SRCE
-  Secteurs concernés par des corridors inter-régionaux
-  Principaux éléments fragmentants du territoire



Séminaire TVB – 8 mars 2017



CAUE de Provence-Alpes-Côte d'Azur

De la recherche environnementale à la planification territoriale et à l'aménagement opérationnel

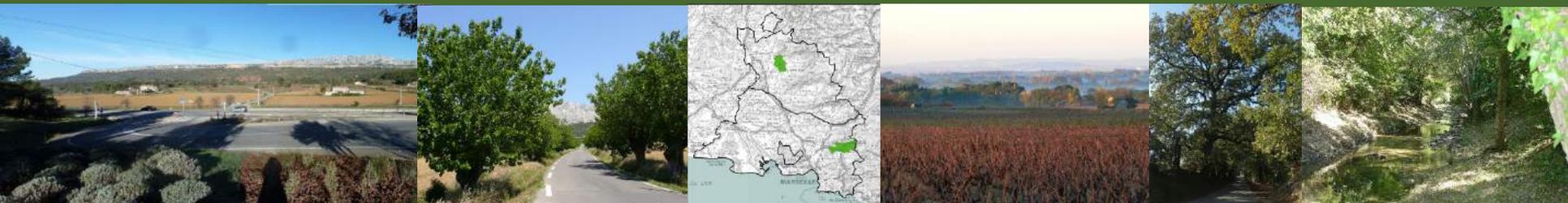
Partenariat :

- DREAL PACA
- Région PACA
- Institut méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE)
- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (en attente)

Méthodologie :

- Analyse des continuités écologiques basée sur la connexité (méthode ARPE-IMBE) à partir de données d'occupation du sol à grande échelle (MOS) et de la modélisation des capacités de déplacement d'espèces faunistiques à travers le territoire
- Présentation aux collectivités des diagnostics et des enjeux concernant les continuités écologiques
- Recherche des compatibilités entre les orientations de développement urbain ou d'aménagement des collectivités et la préservation ou la restauration des continuités écologiques
- Traduction des continuités écologiques à préserver ou à restaurer en règles d'urbanisme dans les PLU, ou en prescriptions d'aménagement ou de gestion de sites.

Deux territoires d'étude aux enjeux spécifiques



Bouches-du-Rhône : piémont sud de la montagne Sainte-Victoire

Partenariat :

- communes de Beaucueil et Puyloubier
- Aix-Marseille-Provence métropole (ayant absorbé le Syndicat mixte du Grand Site Sainte-Victoire)

Enjeux :

- SRCE : fragmentation (pression foncière), réservoirs de biodiversité (plateau du Cengle, Beaucueil, Puyloubier), corridor d'importance régionale Sainte-Baume – Sainte-Victoire
- Natura 2000 : directives « Habitats-Faune-Flore » (chiroptères...) et « Oiseaux » (aigle de Bonelli...)
- Sensibilité écologique soulignée par l'étude paysagère du CAUE pour le SM GS Sainte-Victoire

Action : formaliser un plan d'actions autour des continuités écologiques et du paysage afin que les enjeux soient pris en compte dans le futur PLUi.

Vaucluse : plaine du Comtat entre massif des Dentelles de Montmirail et Carpentras

Partenariat :

- ville de Carpentras
- CA Ventoux – Comtat Venaissin (SCOT)
- Syndicats de la Via Venaissia et d'électrification

Enjeux :

- SRCE : fragmentation (pression foncière), réservoirs de biodiversité (Aubignan, Loriol-du-Comtat), espace de mobilité des cours d'eau, cours d'eau à restaurer, zones humides (Aubignan, Beaumes-de-Venise)
- Fragmentation liées aux routes et lignes électriques et connexité des cours d'eau et des voies vertes

Action : élaborer des préconisations d'urbanisme dans le cadre du PLU de Carpentras et du SCOT, établir des prescriptions d'aménagement et de gestion sur les sites sensibles.

Animation, communication et modélisation



Animation :

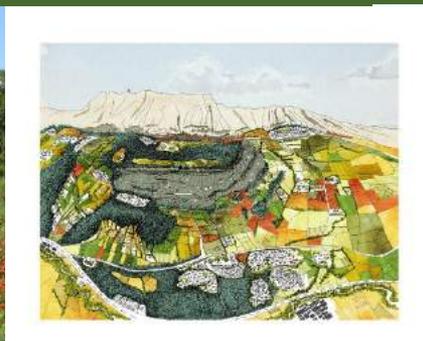
- Ateliers thématiques « ENS et paysage » et « Biodiversité et paysage » en Vaucluse
- Journées d'information « Zones humides » et « Trame lithique » en Vaucluse

Communication :

- Edition de fiches méthodologiques sur la déclinaison de la TVB en rapport avec les thématiques du projet
- Assistance à la mise en œuvre d'une signalétique d'interprétation de la TVB sur les sites-pilotes
- Séminaire régional de restitution du projet

Modélisation :

- Dissémination de l'expérience acquise et des bonnes pratiques conduites sur les sites-pilotes.

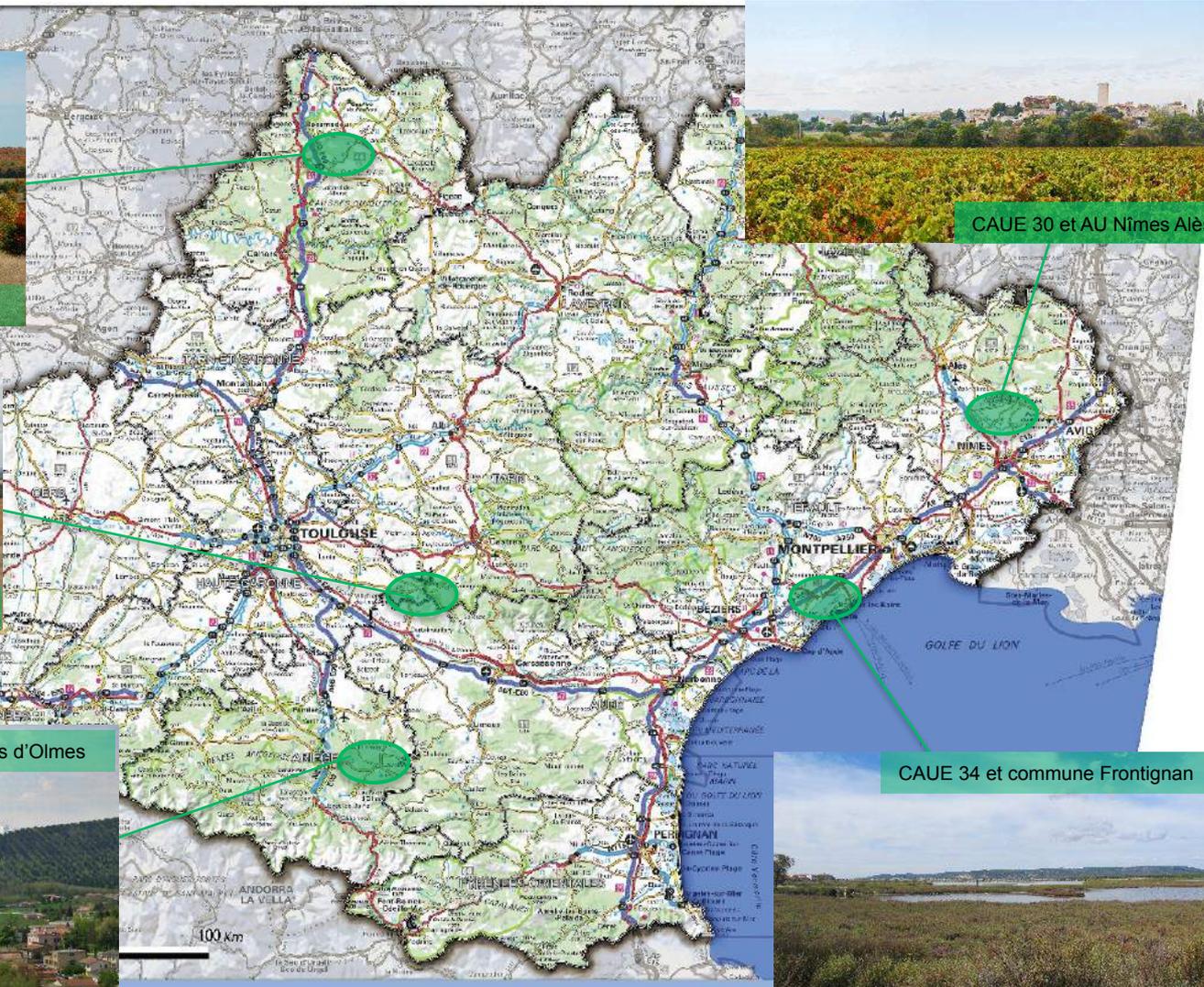


Observer, comprendre, agir :

le paysage, la TVB et le projet de territoire en Occitanie

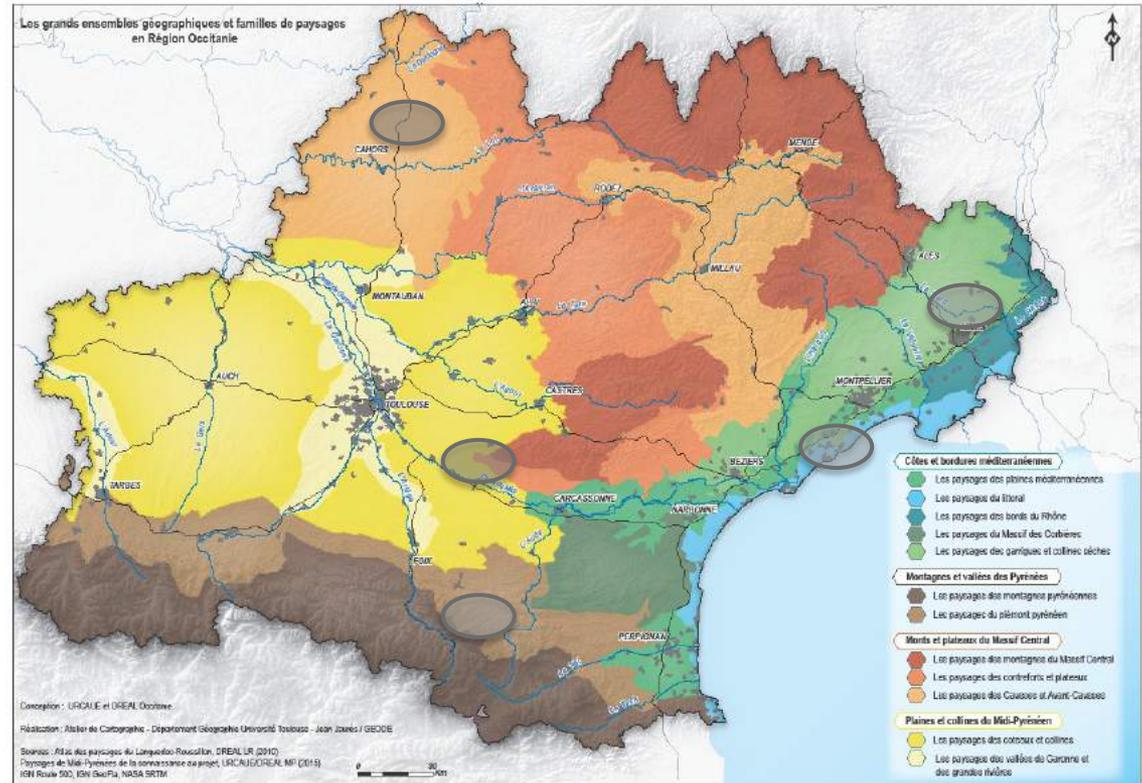
- ✓ **Constat** : des difficultés pour les acteurs locaux d'appréhender la TVB et le SRCE dans les projets de territoire.
- ✓ **Finalités** : montrer en quoi le paysage peut être un outil de médiation entre, biodiversité, TVB, SRCE, et urbanisme, aménagement et projet de territoire.
- ✓ **Principe** : expérimenter l'appropriation des données de la TVB et du SRCE au cœur des cultures territoriales des acteurs, fondées sur le vécu et le perçu, et donc le paysage.
- ✓ **Modalités communes** :
 - ✓ Ateliers sur le terrain conduits par les CAUE avec des partenaires locaux
 - ✓ Publics : des élus et des acteurs locaux (socio-économiques, habitants...)
 - ✓ Obtenir une concrétisation collective du travail en fin de journée et son évaluation
- ✓ **Valorisation régionale** : capitaliser les enseignements par la réalisation de cahier méthodologique et supports pédagogiques (expo, vidéo...)

Observer, comprendre, agir : le paysage, la TVB et le projet de territoire en Occitanie



Observer, comprendre, agir : le paysage, la TVB et le projet de territoire en Occitanie

- ✓ Expérimentations en lien avec diversité paysagère régionale.
- ✓ Des problématiques d'aménagement variées :
périurbanisation,
évolution du trait de côte,
agriculture intensive,
désertification,
fermeture...
- ✓ Ouvrir des réflexions prospectives en lien avec le SRADDET



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS !

QC

- 1- Biodiversité, TVB et aménagement de l'espace : quelles articulations entre les différentes échelles d'intervention ?
- 2 - Nouveau paysage institutionnel de la biodiversité : quels rôles et implications des différentes parties prenantes ?
- 3 - Aménagement, paysages, cadre de vie, de la planification et la conception à l'usage : vers une culture de la biodiversité
- 4 - Biodiversité et politiques spatiales : quels métiers et compétences mobiliser ?



Table ronde 2 - Nouvelles coopérations entre les acteurs du paysage, de l'urbanisme et de la biodiversité

- **Guadeloupe**

Claire Trépy, responsable opérations CAUE

Ferdy Louisy, président du Parc national de Guadeloupe

- **Centre-Val de Loire**

Nina Fenateu, paysagiste CAUE 41

- **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

René Guérin, co-directeur CAUE 84

Claude Holyst, directeur ARPE PACA

- **Occitanie**

Philippe Labaume, délégué régional URCAUE

Lucy Llinares, chargée de mission SRCE / PNR Dreal Occitanie



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

DES QUESTIONS PRATIQUES DANS UN CONTEXTE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL EN MOUVEMENT

Romuald Loridan, ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, direction de l'eau et de la biodiversité

Marielle Abric, Régions de France

Sébastien Flores, Agence française pour la biodiversité

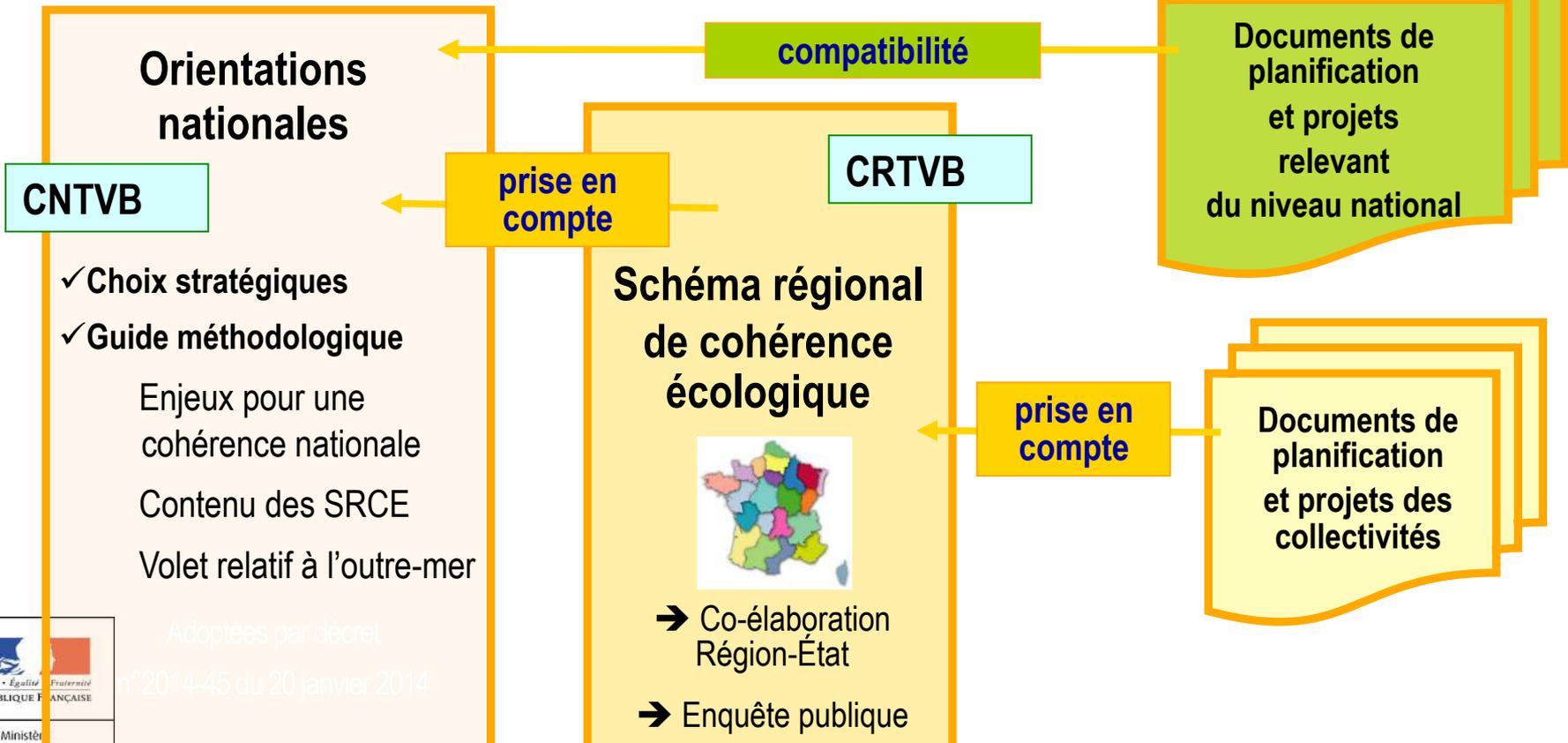
La Trame verte et bleue

Quelles mutations après les
lois Notre et de RBNP

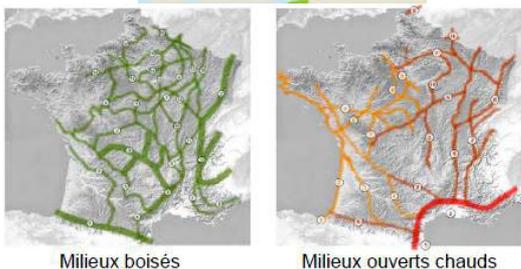
Séminaire 'TVB' de la FNCAUE
8 mars 2017



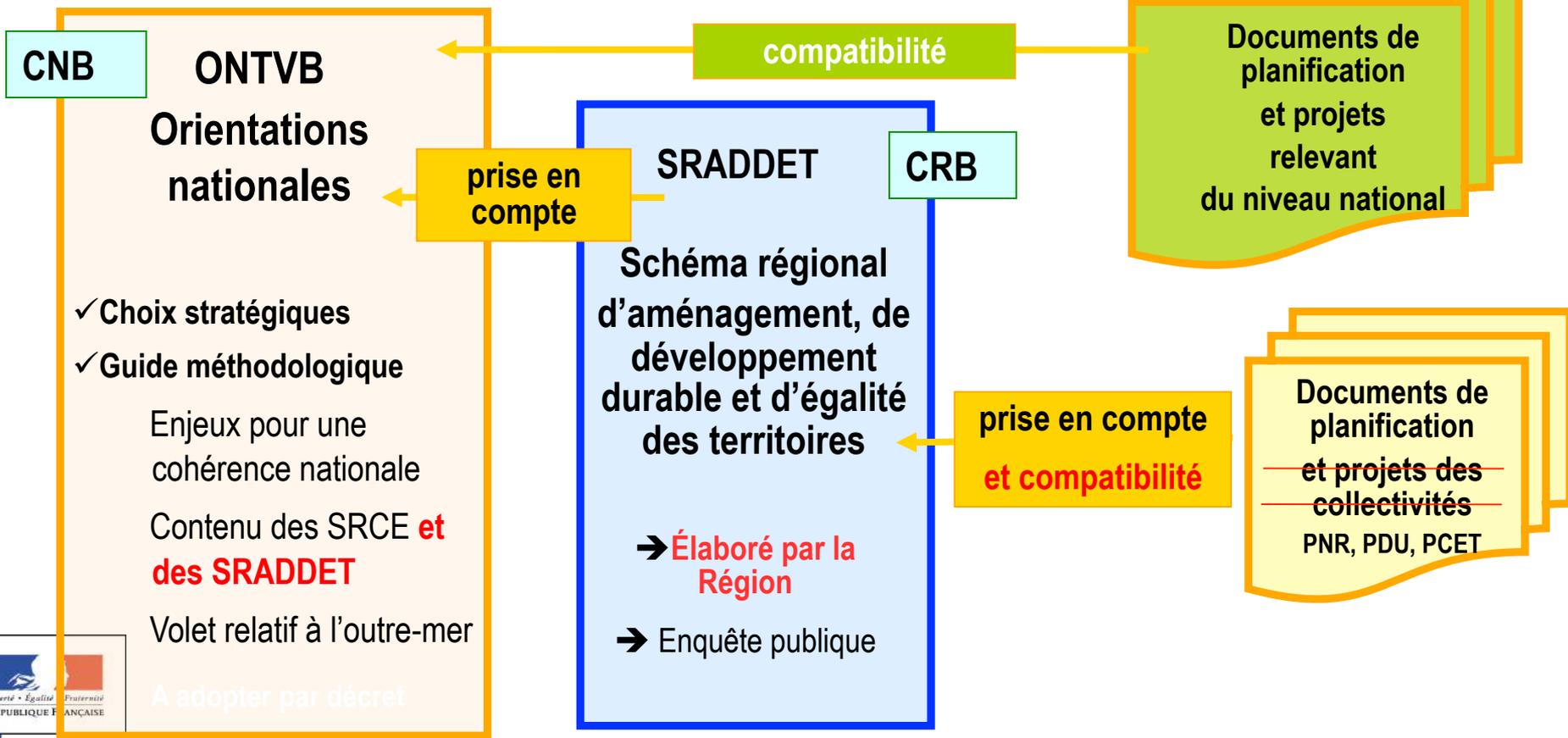
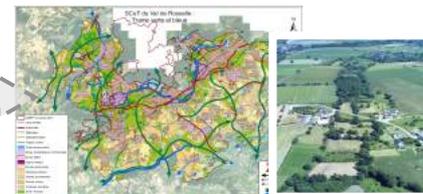
Mutation de la politique TVB



Fondements et principes de la TVB avec le SRADDET



Carto non opposable



Les continuités écologiques dans le SRADDET

Objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité dans le SRADDET, précisés pour chacune des sous trames.

+
Carte au 1/150 000 indicative

Les règles pour rétablir, maintenir ou améliorer la fonctionnalité des milieux nécessaires aux CE

- actions de gestion, d'aménagement ou d'effacement des éléments de fragmentation

- mesures conventionnelles et mesures d'accompagnement pour atteindre les objectifs

Le rapport sur les incidences environnementales établi dans le cadre de l'évaluation environnementale du schéma

Le diagnostic du territoire régional, la présentation des continuités écologiques retenues pour constituer la trame verte et bleue régionale, le plan d'action stratégique et l'atlas cartographique prévus par les articles R. 371-26 à R. 371-29 du code de l'environnement.

**Rapport d'objectifs
+
Carte synthétique**

**Fascicule de
règles générales**

Chapitres thématiques

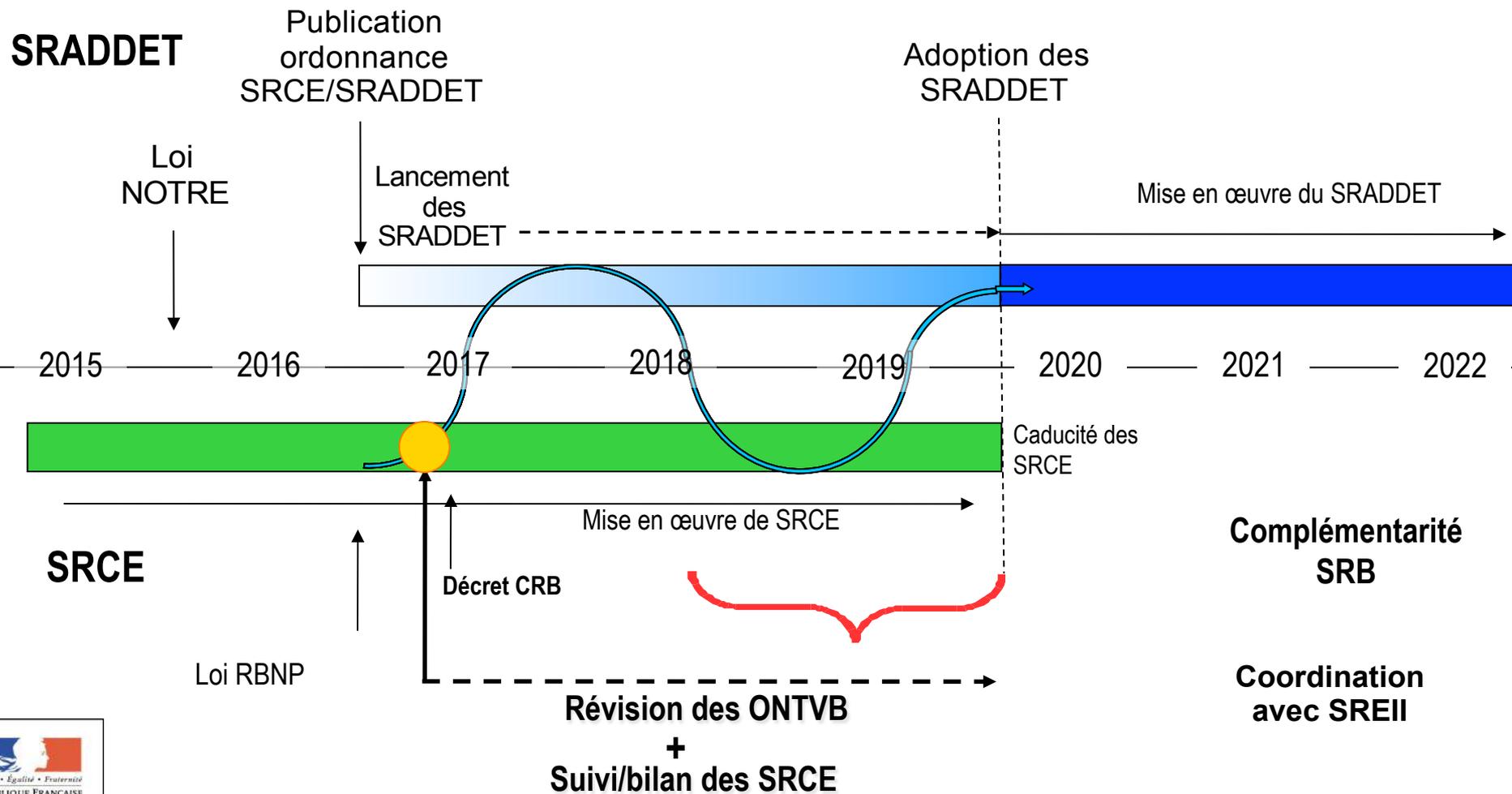
Annexes

- SCOT
- PLUi&PLU&CC
- PDU et PCET
- Chartes de PNR

Compatible

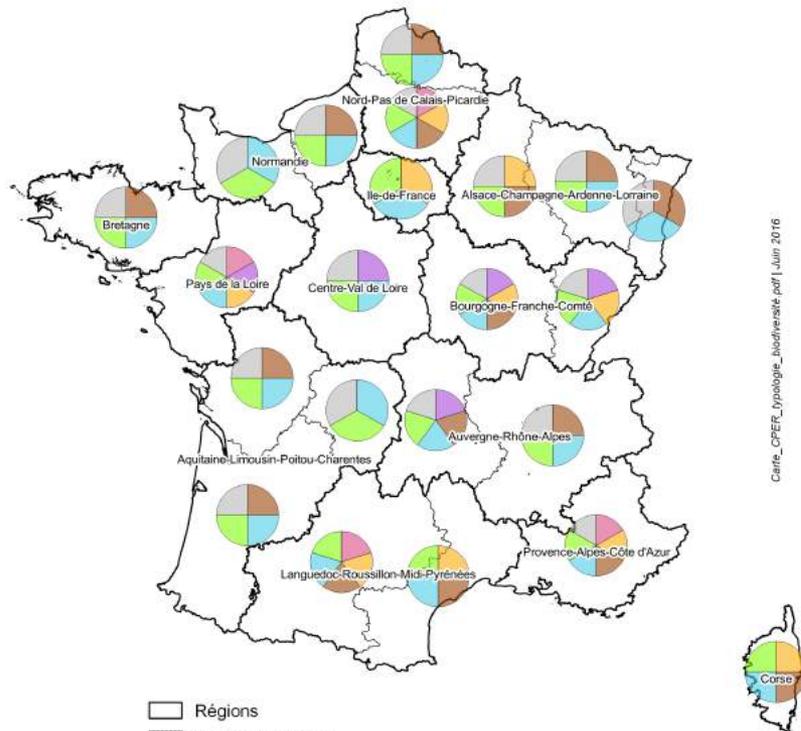
Prise en compte

Enjeu de coordination SRCE/ONTVB/SRADEET



Des coordinations à développer pour la cohérence entre les échelles de mise en oeuvre

Typologie des actions financées en faveur de la biodiversité dans le cadre des Contrats de Plans Etat-Région (CPER) 2015-2020



Source : DGALN/DEB/SDEN (Juin 2016)

Cartographie : DGALN/DEB/SDEN

- Révision des ONTVB
 - Maintenir des objectifs de cohérence (suivi/bilan)
 - Renouveler les modes de suivi des travaux en région
- Data, projets, financements, contractualisation, transfrontalier, bilans, etc.
- Etre en capacité de réaliser un reporting national pour une contribution aux travaux de la Commission européenne et l'actualisation des ONTVB
- Accompagner les mutations des acteurs de la TVB : Régions, DREAL, AE, AFB, ARB, et favoriser les outils : SRB, Observatoires...
 - Développer les projets partenariaux

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, de nouvelles opportunités pour agir

Sébastien FLORES

chef du département Partenariats dans les territoires - AFB

séminaire «Trame verte et bleue: de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale», maison des Métallos (Paris), 8 mars 2017

Sommaire

- I. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité
- II. L'Agence française pour la biodiversité un nouvel opérateur au service des politiques publiques pour la biodiversité
- III. Les Agences régionales de la biodiversité un atout pour les territoires

Objectifs

- ***comprendre ce qu'est l'AFB***
- ***cerner les activités de l'AFB pouvant induire des collaborations avec les CAUE ?***



I- La loi pour la reconquête de la biodiversité

- **Biodiversité, les indicateurs sont au rouge**
 - **Consensus de tous les acteurs pour**
 - Renforcer la cohérence des politiques publiques
 - Promouvoir la diffusion des enjeux de reconquête de la biodiversité dans tous les secteurs
 - Affirmer l'obligation d'agir ensemble sur la biodiversité
 - **Une responsabilité des collectivités territoriales de premier plan**
 - La Loi **MATPAM** (2014) : chef de file des Régions sur les collectivités territoriales en matière de biodiversité ; Gemapi
 - La loi **NOTRe** (août 2015) => nouveau schéma régional de planification intégrée du territoire (SRADDET).



I- La loi pour la reconquête de la biodiversité

La loi reconnaît pleinement le rôle de tous les acteurs, et affirme la volonté de faire plus et mieux, ensemble pour mieux protéger et de valoriser les richesses naturelles et les services rendus par les écosystèmes

- **La loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 :**
 - Adapte le dispositif de gouvernance de la biodiversité
 - Réorganise certains opérateurs de l'Etat
 - Met en place des dispositifs à même de promouvoir une réconciliation de la biodiversité et de l'économie
 - Renforce le code l'environnement sur des sujets nouveaux
- **Avancées de la loi :**
 - Solidarité écologique et principes fondamentaux
 - Une gouvernance plus transparente et plus efficace
 - Création de l'Agence française pour la biodiversité
 - Ressources génétiques : innover sans piller et partager équitablement
 - Protéger les espaces naturels et les espèces
 - Paysages : un patrimoine naturel et culturel
 - Mers et océans : développer la croissance bleue

II- L'Agence française pour la biodiversité : un nouvel opérateur de l'Etat

⇒ Un établissement public à caractère administratif constitué à partir du regroupement de 3 établissements publics de l'Etat existants et d'un GIP



et aussi 75 agents du MNHN / Service du patrimoine naturel
et les 6 agents de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux

⇒ Domaines d'intervention : **milieux terrestres, aquatiques et marins**

⇒ Un établissement public **cœur de réseaux**

⇒ 3 pôles géographiques : Brest, Montpellier, Vincennes,

⇒ Une couverture territoriale au plus près des acteurs (**représentation dans chaque département, 850 agents sur 1200**)

Implantations de l'Agence française pour la biodiversité en France métropolitaine

Une organisation territoriale :

- Trois pôles géographiques
- 10 directions (inter)régionales ou interrégionales et leurs services départementaux
- 3 antennes de façade
- 8 parcs naturels marins
- 4 pôles d'études et de recherche (Rennes, Toulouse, Aix-en-Provence, Orléans)

nb : rattachement des 10 parcs nationaux, coordination des Conservatoires botaniques nationaux

Sites AFB

- Pôle
- Direction (inter)régionale, et ● antenne associée
- Service (inter)départemental, unité spécialisée
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Autre service
- Antenne de façade maritime
- Siège de parc naturel marin
- ▲ Mission d'étude pour un parc naturel marin

Découpages

- Direction (inter)régionale
- Région
- Département
- Parc naturel marin
- Mer territoriale
- Zone économique exclusive
- Limites inter sous-régions marines

Source : AFB
Fonds cartographiques : AFB, FAO, IGN, SHOM
Réalisation : Olivier Dabot
© AFB, 2017

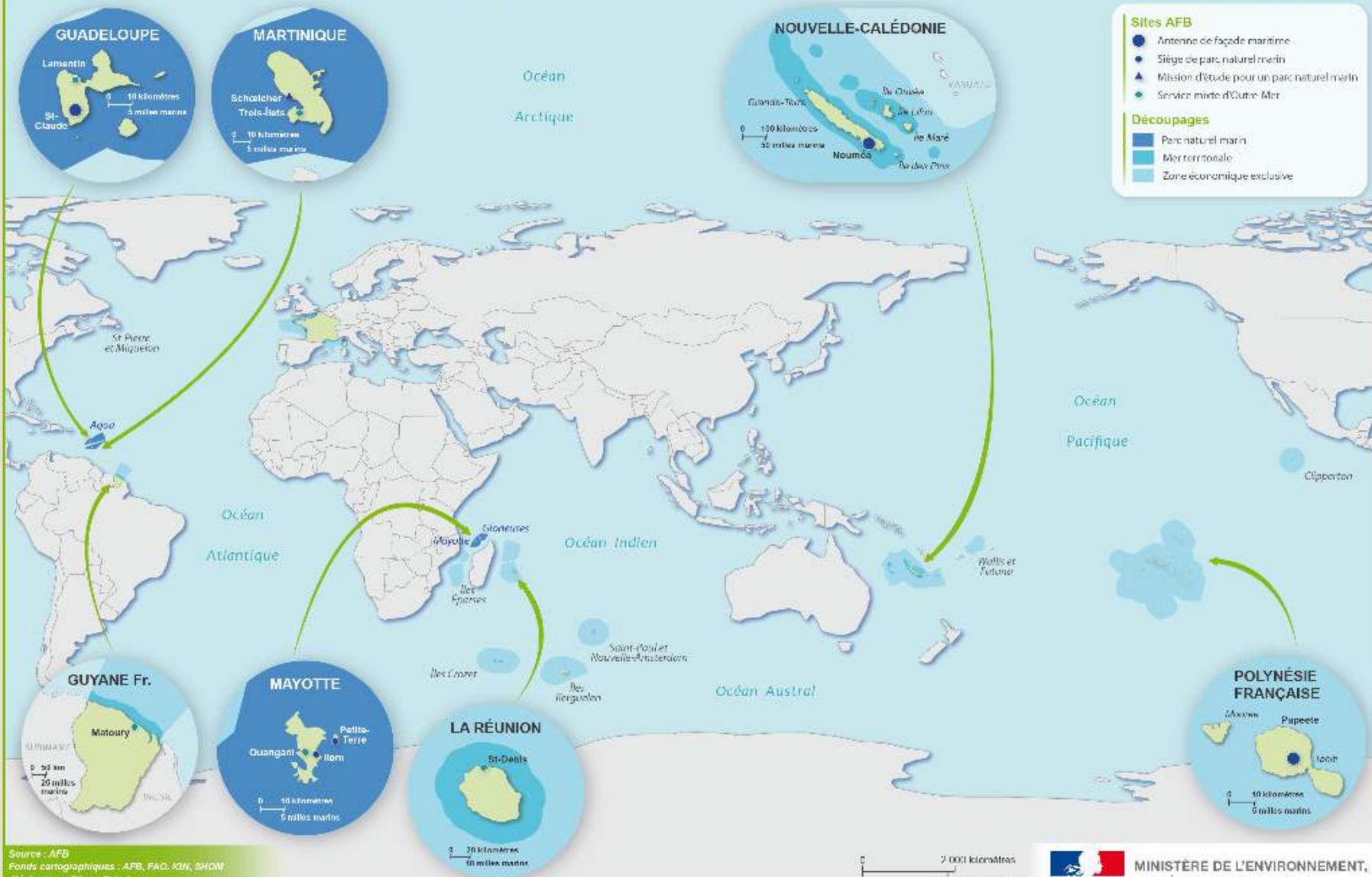


MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

0 100 kilomètres
50 miles marins



Implantations de l'Agence française pour la biodiversité en Outre-Mer



Source : AFB
Fonds cartographiques : AFB, FAD, IGN, SHOM
Réalisation : Olivier Debut
© AFB, 2017



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

II- L'Agence française pour la biodiversité

- **Des missions définies par la loi...**
 - Organiser et développer les connaissances et les savoirs
 - Appuyer la mise en œuvre des politiques publiques liées la biodiversité
 - Gérer des espaces protégés et appuyer les autres gestionnaires
 - Apporter conseil et expertise aux acteurs socio-professionnels
 - Apporter des soutiens financiers à des actions partenariales
 - Mobiliser et sensibiliser la société
 - Former et structurer les métiers
 - Vérifier le respect de la réglementation relative à la protection de la biodiversité



II- L'Agence française pour la biodiversité

- **Premières initiatives 2017 :**
 - **Mobiliser nos concitoyens** (soutien aux sciences participatives dont le portail 65 millions d'observateurs, aires marines éducatives, atlas de biodiversité communale) ;
 - **Engager des actions de reconquête de la biodiversité**
 - **Porter des projets démontrant la capacité de résilience des territoires ;**
 - **Accompagner les acteurs pour la qualité des eaux en zone de captage** (centre de ressources).



.... et celles qui viendront s'inscrire dans la feuille de route 2017.

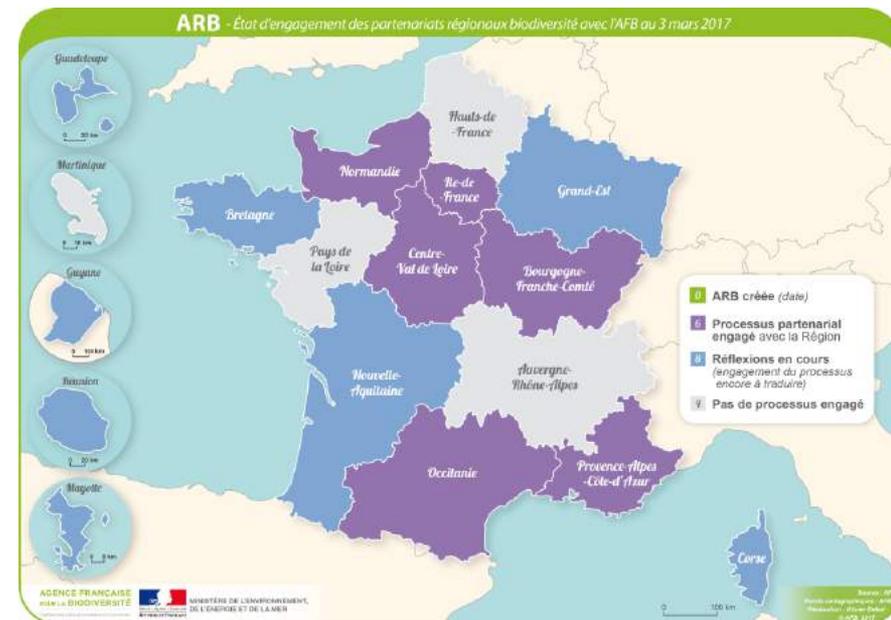
III- Les agences régionales de la biodiversité

Une démarche à construire ensemble et au service de la reconquête de la biodiversité

Art 21 de la loi

L'agence française pour la biodiversité et les collectivités territoriales **coordonnent** leurs actions dans les domaines d'intérêt commun.

Les régions et l'Agence française pour la biodiversité **peuvent** mettre en place **conjointement** des délégations territoriales, dénommées agences régionales de la biodiversité, auxquelles peuvent notamment s'associer les départements, en particulier au titre de leur compétence en matière d'espaces naturels sensibles.



MAJ mars 2017

III- Les agences régionales de la biodiversité

- **Une organisation régionale et une démarche partenariale innovantes :**
 - L'ARB : une manière de **mieux travailler ensemble** avant d'être une structure juridique nouvelle
 - Une organisation qui vise à **rapprocher l'ensemble des acteurs** dans la mise en œuvre des politiques de la biodiversité
 - **Pas de cadre pré-établi**
 - Une **organisation sur-mesure pour chaque région** en fonction du contexte et des ambitions partagées
 - La mise en place d'une ARB ne s'accompagne **pas d'un transfert des compétences** des uns ou des autres
 - La perspective d'**une organisation variable d'une région** à l'autre tant au niveau des missions partagées que des structures mises en place
 - Un projet **validé par les instances de l'AFB et de la Région.**

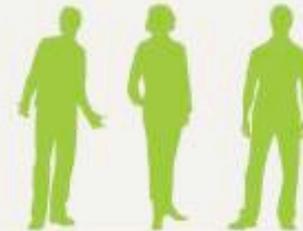
III- Les agences régionales de la biodiversité

Les directions régionales de l'Agence française pour la biodiversité (fonctions régaliennes)

Les missions de police, de contrôle et d'appui technique aux services de l'État

Agence régionale de la biodiversité = organisation partenariale

ARB = Agir en région pour la biodiversité



(EPCE, groupement, voire sans entité juridique propre...)

à répartir pour chaque région :

Gestion d'espaces protégés



Assistance technique aux collectivités, entreprises



Information pédagogie



Education à l'environnement



Soutien financier, ingénierie financière

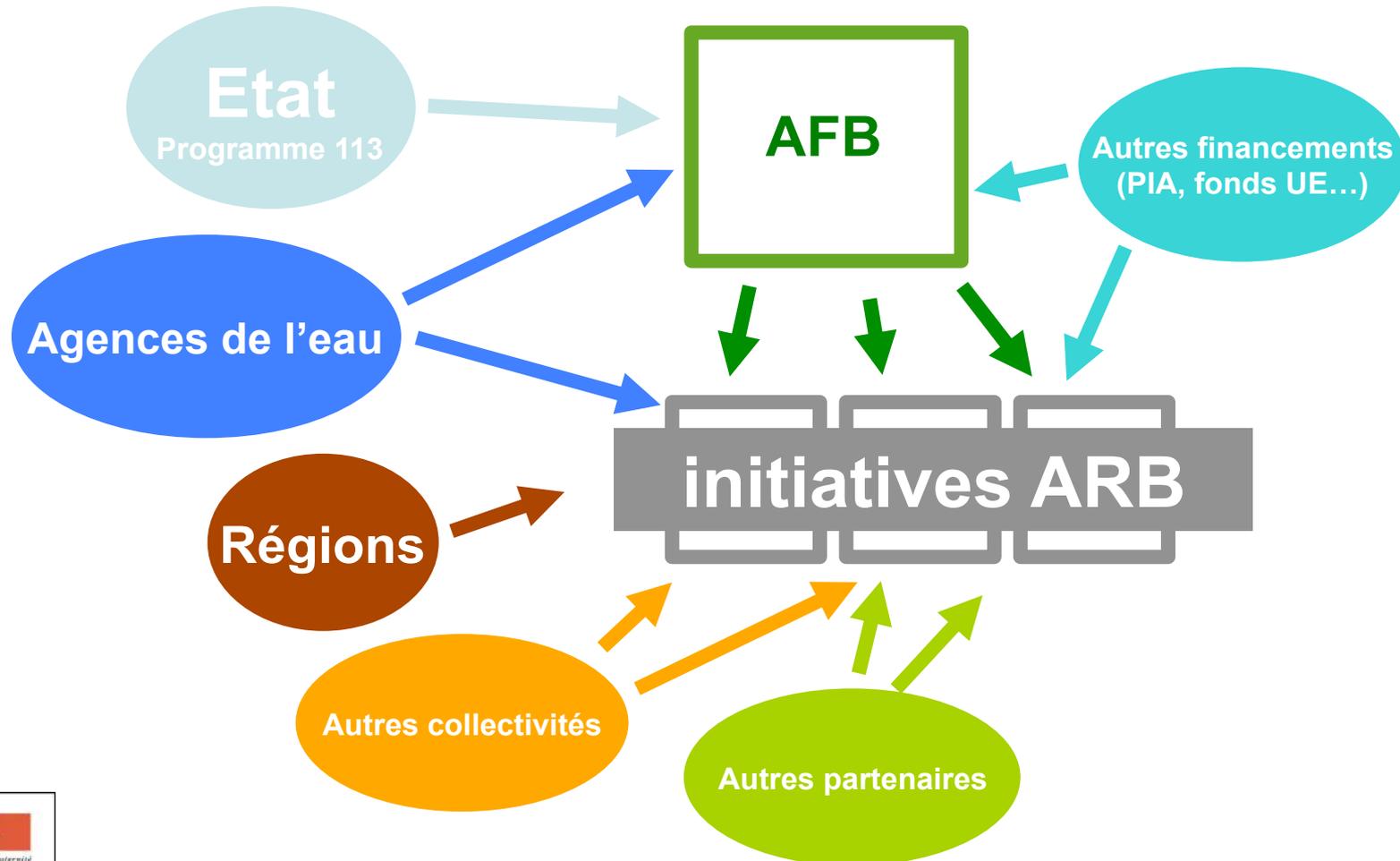


Connaissance



III- Les agences régionales de la biodiversité

Les moyens pour soutenir l'action et les projets



Pour être tenu informé de l'actualité du projet d'ARB en région, vous rapprocher de l'équipe-projet (Région, AFB, DREAL, agences de l'eau)

Contact AFB : **le directeur (inter)régional de l'AFB**



Merci de votre attention

 @AFBiodiversite

Contact : sebastien.flores@afbiodiversite.fr



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

L'ESSENTIEL DES ATELIERS

Romuald Loridan, ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, direction de l'eau et de la biodiversité

Aurélien Daloz, Agence française pour le biodiversité

Valérie Kauffmann, CAUE de l'Essonne

Mireille Benedetti, conseillère région PACA, vice-présidente de la commission Environnement, mer et forêt



Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

GRAND TEMOIN

Gille Lecuir, responsable du pôle Forum des Acteurs Natureparif, pilote national de l'opération Capitale française de la biodiversité

Séminaire « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

LA SUITE DE L'AMI, UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS QUI EXPÉRIMENTENT ET DIFFUSENT

Caroline Rigaud, FNCAUE
Yves Brien, FNCAUE

Un nouvel espace collaboratif : [la communauté TVB](#)

